

Les recommandations du Ceser pour développer la chimie du végétal en Ile-de-France

30 octobre 2017 En application de l'article 197 de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, la Région Ile-de-France est tenue d'élaborer très prochainement un Schéma régional de mobilisation de la biomasse. Dans l'avis adopté le 25 octobre 2017, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) invite la Région Ile-de-France à mettre en œuvre des mesures pour soutenir le développement de ce secteur.

La chimie du végétal a pour objet de développer de nouvelles solutions technologiquement et économiquement viables de conversion de la biomasse pour fabriquer des produits très divers (plastiques, composites, solvants, produits pharmaceutiques...). Elle a vocation à se développer en substitution partielle de la chimie issue de ressources fossiles et a donc un rôle à jouer dans la transition énergétique et écologique : utilisation de ressources renouvelables, moindre dépendance aux ressources fossiles, procédés de transformation plus respectueux de l'environnement et meilleure maîtrise des émissions de dioxyde de carbone.

Les perspectives liées à l'exploitation de la biomasse disponible en Ile-de-France sont nombreuses, tant en amont avec les programmes de recherche et l'innovation « produits » qu'en aval avec sa transformation industrielle. Elle offre également des perspectives de développement d'emplois peu délocalisables. Toutefois, l'Ile-de-France qui produit de la biomasse en quantité ne dispose pas, sur son territoire, de tous les outils de transformation souhaitables. Une partie de sa production est donc transformée hors de son territoire ou demeure tout simplement inexploitée.

Pour développer la chimie du végétal en Ile-de-France, le Ceser formule notamment les propositions suivantes :

- **Accroître l'appui au développement de start-up**, notamment dans les domaines de la réalisation d'analyses de cycle de vie ainsi que la labellisation et la certification de produits biosourcés.
- **Amplifier les mesures spécifiques de soutien à la R&D** dans le secteur de la chimie du végétal.
- **Améliorer la connaissance des ressources de biomasse disponibles en Ile-de-France.**
- **Encourager le développement des formations initiales et continues.**
- **Lancer un appel à projets pour accroître la valorisation des déchets urbains d'origine carbonée.**

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95